

Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 18

Séance du 28 février 2022
Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Membres présents

Christiane Higi - Jean-Luc Jaeger - Nicole Osswald - Henri-Pierre Gangloff -
Brigitte Forler - Julien Bourget - Laurence Vilain - Jean-Luc Cherioux -
Aurélie Fickinger - Daniel Barral - Valérie Stoll - Lionel Schneider - Fabienne
Kandel - Alexandre Lorentz - Olivier Keime - Brigitte Huck - Pascal
Schlichter

Absents excusés

Mélissa Lapp (pouvoir donné à Aurélie Fickinger)

Absents

DCM 04/2022 : Compte administratif 2021

M. le maire indique au Conseil municipal que les éléments comptables de l'exercice 2021 sont les suivants :

- Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement :	1 518 161.80 €
Dépenses de fonctionnement :	1 288 237.93 €
Résultat de l'exercice 2021 :	229 923.87 €
Report de l'excédent cumulé au 31/12/2020 :	660 063.13 €
Solde de fonctionnement cumulé au 31/12/2021 :	889 887 €

- Section d'investissement

Recettes d'investissement :	180 310.07 €
Dépenses d'investissement :	400 418.33 €
Résultat de l'exercice 2020 :	- 220 108.26 €
Report de l'excédent cumulé au 31/12/2020 :	- 300 283.59 €
Solde d'investissement cumulé au 31/12/2021 :	- 520 391.85 €

Le résultat de clôture au 31/12/2021 est de 369 595.15 € (solde de fonctionnement cumulé plus solde d'investissement cumulé hors restes à réaliser).

Entendu l'exposé du maire ;

Sous la présidence de Mme Christiane Higi, le maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 du 01/01/2021 au 31/12/2021 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 15/03/2021 approuvant le budget primitif de l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 07/06/2021 portant décision modificative n°1 au budget primitif ;

Vu la délibération du conseil municipal du 13/12/2021 portant décision modificative n°2 au budget primitif ;

Après examen du compte administratif de l'exercice 2021 établi par le maire comparativement avec le compte de gestion établi par le receveur municipal ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal
À l'unanimité des suffrages exprimés

Envoyé en préfecture le 01/03/2022
Reçu en préfecture le 01/03/2022
Affiché le
ID : 067-216702969-20220301-DCM042022-DE

Adopte le compte administratif de l'exercice 2021 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	1 228 237.93 €	1 518 161.80 €	229 923.87 €
Report 2019 de fonctionnement		660 063.13 €	
Résultat cumulé de fonctionnement			889 887 €
Section d'investissement	400 418.33 €	180 310.07 €	- 220 108.26 €
Report 2019 d'investissement	300 283.59 €		
Résultat cumulé d'investissement			- 520 391.85 €
Résultat de clôture cumulé 2020			369 595.15 €
Restes à réaliser	85 590.65 €	376 507.11 €	660 511.61 €

Pour extrait conforme
Mittelhausbergen, le 28 février 2022

Bernard EGLES,
Maire

